

FICHE TECHNIQUE

Concert'eau en Do Nageur

**Cette fiche technique fait partie intégrante du contrat de cession.
Le non respect de la présente fiche technique peut entraîner
une annulation de plein droit par le producteur.**

CONCERT'EAU se joue **en acoustique sans amplification électrique**.
Le spectacle est **sans parole et tout public**.

CHOIX DU LIEU AQUEUX et DISPOSITION DU PUBLIC

Spectacle **frontal, ouverture 150° à partir centre espace scénique**.

Choisir **un endroit calme et propre**.

Jauge maxi : 150 à 500 suivant la configuration du lieu.

Pour un espace plat non gradiné, fournir un gradin, ou à défaut disposer le public en gradinage : 1 rang dans l'eau (si possible), 3 rangs assis par terre, 2 rangs assis sur chaises ou bancs, 2 rangs debout). Possibilité de doubler le nombre de personnes assises en disposant des bancs bas devant des bancs hauts.

En pleine nature : choisir si possible pour le public une berge pentue, et pour les musiciens une **zone où l'eau est calme. Courant toléré : 2m/s**.

ESPACE SCENIQUE ET PROFONDEUR ZONE AQUEUSE

Espace scénique : espace aquatique de 5m/5m minimum recommandé, adaptation pour les fontaines : nous consulter (possibilité 6m/1,2m en long ou en circulaire)

Profondeur min :

25cm (fontaines ou petit bassin de piscine). **45cm recommandé**

Profondeur max : illimité : possibilité de flotter avec notre **structure flottante** (voir plus loin).

En cas de courant gênant et/ou de zone de jeu trop ou trop peu profonde, et/ou de condition climatique extrême (température de l'eau < 12°C) , si l'organisateur ne peut pas trouver un endroit plus adapté pour jouer le spectacle (pas de courant gênant et profondeur entre 15cm et 1m10, et température de l'eau >12°C) , l'équipe artistique proposera une adaptation du spectacle plus courte avec seulement les morceaux jouables dans les conditions proposées par l'organisateur.

TEMPS DE MONTAGE

Durée du spectacle : 1h version longue
30' version rue

- **Temps de montage standard : 1h (15' si prémonté)**
 - **Temps de montage avec piscine : entre 3h et 10h en fonction du mode de remplissage (voir conditions ci après)**
 - **Temps de montage avec structure flottante : 2h (voir conditions ci après)**
- **Temps de répétition et repérage in situ : 2H**

Tous les instruments sont construits avec des matériaux agréés pour les piscines publiques : plastique, aluminium, acier inoxydable, bois résiné.

QUALITE de L'EAU et environnement

La qualité de l'eau doit être compatible avec la baignade. L'eau ne doit pas être saumâtre due à une pollution ou une contamination bactérienne, la Cie se réserve le droit de demander une analyse de l'eau en cas de doute. Le spectacle ne peut pas se jouer dans un environnement sale, ce qui nuirait au visuel du spectacle et à l'image de la Cie.

Pour les représentations dans des **bassins** ou des **fontaines** dont l'eau n'est pas renouvelée (circuit fermé), merci de demander aux services municipaux des fontainiers d'effectuer un **nettoyage de bassin** et un **chlore choc** la veille de la représentation.

Si le lieu de représentation s'avère insalubre le jour de la représentation (présence de nombreux déchets flottants ou immergés, contamination bactérienne ou pollution perceptible ou notoire présentant un danger pour la santé, ou pour tout autre raison), l'organisateur devra proposer un autre lieu salubre, le jour de la représentation définie dans le contrat de cession, pour que cette dernière ait lieu. Si l'organisateur ne propose pas de lieu salubre le jour de la représentation, cette dernière sera annulée de plein droit par le producteur et l'organisateur restera redevable de toutes les sommes dues définies dans le contrat de cession.

CONDITIONS SPECIFIQUES AVEC NOTRE STRUCTURE FLOTTANTE

L'utilisation de la structure flottante doit être mentionnée sur le contrat ou un avenant au contrat.

Temps de montage : 2h.

Besoin d'une ancre de 15kg qui va être immergée (parpaing ou poids ou roche...)

Pour les rivages en dur, besoin de 2 points d'accroches pour espacés d'au moins 6 m face à la zone de jeu (pour attacher une corde) , ou à défaut, 2 masses de 30kg peuvent servir d'arrimage sur la berge.

Pour les berges en terre, nous plantons des arrimages avec des pieux.

CONDITIONS SPECIFIQUES AVEC NOTRE PISCINE HORS SOL

L'utilisation de la piscine doit être mentionnée sur le contrat ou un avenant au contrat.

EMPLACEMENT

Nous amenons une piscine hors sol à remplir sur place. Le sol doit pouvoir supporter un poids de 400kg/m².

Trouver une zone plate sur 6m/6m (tolérance 3%) pour poser la piscines hors sol.

Sur la zone de jeu :

* Sur bitume : Poser une **moquette 6m/6m**

* Sur terre ou herbe : poser une **bâche plastique et une moquette 6/6** par dessus

- *Si le sol est pentu* : - sur terre : *terrasser une zone de 6m/6m*

- sur sol dur : *monter un plancher de niveau 8m/8m*

REPLISSAGE

Volume d'eau nécessaire : 8M3 = **8000L (masse : 8 tonnes)**

Temps de remplissage :

* au **robinet normal et tuyau gros diamètre : 8h**, (pression 3bars), **veuillez fournir le tuyau de remplissage et l'amener jusqu'au lieu d'installation de la piscine.**

* à la borne incendie ou à la citerne : 15min

Prévoir un camion citerne s'il n'y a pas d'accès d'eau à proximité du lieu de jeu .

VIDAGE DEMONTAGE

L'eau sera vidée par pompage. **Temps de vidage avec notre pompe : 1h.** (prévoir une bouche d'égout ou une zone d'évacuation à moins de 10m de l'emplacement si possible) . Il est préférable de repomper l'eau dans une citerne (camion pompier) pour éviter de la jeter à l'égout.

Temps de démontage total : 2h

ELECTRICITE

Une prise 220V 16A au niveau de la zone de jeu (branchement pompe).

PLACEMENT DU PUBLIC

Placer les premiers rangs au moins à 2m de la piscine (projections d'eau).

Le public peut être disposé à 150° autour de la piscine, prévoyez un gradin ou à défaut

-premiers rangs : 2 rangées de bancs bas ou de chaises enfants

- puis 3 rangs de banc hauts ou de chaises normales.

GARDIENNAGE ET SECURITE

30min avant la représentation : une personne doit surveiller la piscine jusqu'à l'arrivée des artistes et placer les gens sur les bancs ou chaises (pas de personnes assises par terre, et pas de public à moins de 2m du bord de la piscine).

Pour les représentations jeune public, merci de demander aux enfants de rester calmes, de ne pas crier pendant le spectacle, et à leurs parents de les surveiller pour qu'ils ne s'approchent pas de la piscine et restent à leur place.

Des que la piscine est installée et hors temps de représentation :

La piscine sera banchée par la Cie. Cette bache ne prévient pas les risques d'accidents.

L'organisateur doit installer un barriérage réglementaire (8m/8m) pour empêcher l'accès à la piscine.

La Cie disposera des panneaux mentionnant :

« Baignade interdite

Défense de franchir la barrière

Zone dangereuse

La Cie Aquacoustique , l'organisateur et la mairie déclinent toute responsabilité en cas d'accident due au non respect des interdictions. »

LUMIERE

Le spectacle peut se jouer **en journée ou de nuit : plein feu** sur l'espace scénique

CONDITIONS D'ACCUEIL

Une **loge fermée avec une douche** et un jeu de 3 serviettes propres.

Hébergement : 3 chambres simples, repas chaud pour 3 personnes. Pas de régime spécial. Produits du terroir bienvenus !

Catering : café, jus, eau, fruits secs, chocolat, biscuits, charcuterie, pain.

Transport : 1 véhicule, ou 3 billets train ou avion, au départ de Toulouse.

1 parking sécurisé ou un espace de stockage fermé pour le matériel.

CONTACT Technique

Jean-Philippe Carde

06 51 36 38 35

jp.carde@gmail.com

www.aquacoustique.com

Association ART BULLE

N°SIRET : 752 041 806 00015 – code APE : 9001Z

Licence 2ème catégorie : 2-1059466 Licence 3ème catégorie : 3-1059467

Représentée par Catherine Alquier, Présidente

Adresse postale : 2 rue Roc 31300 TOULOUSE

ASSOCIATION ART BULLE
2 RUE ROC /31300
TOULOUSE /APE:9001Z
SIRET:75204180600015

EXEMPLES EN IMAGES :

En ville :

Fontaines :



Sur une place dans un bassin



En tous lieux plats dans notre piscine hors sol.



Notre piscine Hors Sol de 6m de diamètre pour Concert'eau en do Nageur.

En pleine nature :

Rivières



Fleuves



Lacs



Port de plaisance



En bassin intérieur

Piscine couverte, bassin olympique ou ludique



Thermes



En piscine extérieure

